

Publics concernés :

Toute personne n'étant pas électricien de métier, devant réaliser des manœuvres de matériel électrique pour réarmer un disjoncteur, relais thermique, ... mettre hors ou sous tension un équipement, une installation

(Ex : Informaticiens, gardiens, personnel de production, réalisant uniquement ce type de manœuvre)

Conditions d'accès :

Des connaissances en électricité ne sont pas demandées.

Les personnes doivent être capables de comprendre les instructions de sécurité.

Objectifs pédagogiques :

Exécuter en sécurité des manœuvres sur des installations électriques dans le respect de la norme NFC 18-510.

Obtenir les connaissances nécessaires permettant la délivrance d'une habilitation BE Manoeuvre.

Moyens pédagogiques :

Exposés théoriques et discussions

Exercices pratiques

Contrôle des connaissances

Documents remis :

Remise d'un document récapitulatif à chaque stagiaire.

Attestation de formation nominative.

Conditions de réalisation :

Durée : 2 jours soit 14 heures

Intervenant : Formateur spécialisé en électricité et prévention des risques professionnels

Responsable pédagogique : Directeur du centre de formation / Dirigeant spécialisé

Evaluation :

QCM d'évaluation sur les connaissances acquises lors du stage – Correction et synthèse en commun
– Exercices pratiques

Tarifs :

Formation réalisée en inter-entreprise ou en intra-entreprise. Consulter notre grille tarifaire. Devis sur simple demande.

Accessibilité :



Déficiência motrice



Déficiência motrice
(amputation)



Allergies



Maladies
invalidantes



Maladies
cardio-vasculaires



Déficiência auditive



Déficiência visuelle



Personne à
mobilité réduite

Prenez contact avec le référent handicap du centre qui étudiera votre situation et les possibilités d'accès.



HABILITATION ELECTRIQUE BE Manœuvre

Programme détaillé :

THEORIE

- Contraintes réglementaires
- Les risques électriques et leur prévention
- Définitions des opérations en électricité
- Conduite à tenir en cas d'accidents corporel et matériel
- Comment travailler en sécurité

PRATIQUE

- Présentation des équipements électriques
- Revue des dangers inhérents à ces équipements

TEST D'EVALUATION

- QCM d'évaluation sur les connaissances acquises lors du stage
- Correction et synthèse en commun

Une carte d'habilitation sera remise à l'employeur qui la signera pour autoriser la personne habilitée à effectuer les travaux suivant ses compétences.